



Wallonie

Commune de GERPINNES.

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Les demandeurs sont Monsieur et Madame DAUBY - MONNOYER, domiciliés à 6280 Gerpennes, 51, rue d'Hanzinne.

Le terrain concerné est situé à 6280 GERPINNES, 51, rue d'Hanzinne, inscrite au cadastre Division 1 section F n° 717 A.

Le projet consiste en la construction d'un garage pour véhicules de collection. Le dossier est soumis à annonce de projet conformément à l'article R IV 40-2 2°.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables à l'adresse suivante : 11, avenue reine Astrid 6280 GERPINNES

Heures d'ouverture du bureau de l'urbanisme

| | Matin | Après-midi |
|----------|---------------|-------------------|
| Lundi | De 8h30 à 12h | Fermé |
| Mardi | De 8h30 à 12h | Fermé |
| Mercredi | Fermé | De 13h30 à 19h |
| Jeudi | De 8h30 à 12h | Fermé |
| Vendredi | De 8h30 à 12h | Fermé |

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès de (4) M DELFOSSE ou M. LUCCA téléphone 071/509032 ou 071/509031 mail sdelfosse@gerpinnes.be ou dlucca@gerpinnes.be, dont le bureau se trouve au n° 11, avenue reine Astrid 6280 GERPINNES

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20/03/2024 au 10/04/2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de GERPINNES 11, avenue reine Astrid 6280 GERPINNES,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : sdelfosse@gerpinnes.be ou dlucca@gerpinnes.be

